

ORGANISATION DES FORMATIONS

Organisation de nos formations pratiques au code de la route

1. Les infrastructures

Une salle de révision du code est à disposition des stagiaires au 14bis Avenue Jean Jaurès 34170 CASTELNAU LE LEZ.

Cette salle peut accueillir 10 stagiaires.

2. Les horaires

La salle de code est accessible

- du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

3. Le matériel

Le/la stagiaire est invité(e) à utiliser l'application Prepacode® à l'aide de son téléphone afin de répondre aux questions.

Le/la stagiaire peut utiliser une tablette mise à disposition par AUTOMOTION afin de répondre aux questions.

Cela lui permettra de suivre son évolution et ses taux de réussite et ainsi, passer l'examen du code en toute maîtrise de son niveau.

AUTOMOTION propose un Wifi à l'ensemble de ses stagiaires.

Organisation de nos cours théoriques sur les thématiques de la sécurité routière

1. Les infrastructures

Les cours thématiques, sont assurés au 14bis Avenue Jean Jaurès 34170 CASTELNAU LE LEZ.

Les thématiques pouvant être abordées sont les suivantes :

CATEGORIE B :

- *Dispositions légales en matière de circulation routière.*
- *Le conducteur* (Zone de danger, alcool, médicaments et stupéfiants, Fatigue et vigilance, distracteurs, santé et conduite...)
- *La route* (Circulation la nuit, sous intempéries, tunnels, passage à niveaux, circulation sur autoroute, chantier...)
- *Les autres usagers de la route* (Usagers vulnérables, code de la rue, risques liés aux motocyclistes, poids lourds, transports en commun...)
- *Réglementation générale* (Documents obligatoires, assurance, infractions et sanctions, chargement, permis à point...)
- *Porter secours* (Protéger les lieux et victimes, alerter les secours, numéros d'urgence...)
- *Éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité* (Entretien du véhicule, pneumatiques, feux du véhicule, voyants...)
- *Équipements de sécurité des véhicules* : (Réglementation, ceinture, installation des passagers, aides et assistance à la conduite...)
- *Utilisation du véhicule et respect de l'environnement* : (Eco mobilité, bruit et pollution, éco conduite...)

CATEGORIE A :

- *Dispositions légales en matière de circulation routière* : (Règles de priorité, changement de direction, CSG, feux tricolores, position sur la chaussée, où et comment stationner, ouvrages routiers...)
- *Le conducteur* : (Savoir communiquer, les distances, le freinage, alcool et conduite, les déficiences, accident en solo, fatigue et distracteurs, accidents en collision...)
- *La route* (La vitesse, les différentes forces, la trajectoire de sécurité, état de la chaussée, circulation par intempéries, croisement, dépassement...)
- *Les autres usagers de la route* (Usagers vulnérables, illusions de visibilité, véhicule lourd, véhicule d'intérêt général prioritaire...)
- *Réglementation générale* (Documents obligatoires, assurance, infractions et sanctions, chargement du deux roue, conduite avec un passager, permis à point...)
- *Porter secours* (Protéger les lieux et victimes, alerter les secours, numéros d'urgence...)
- *Éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité* (Les commandes, les voyants, les feux, les niveaux, la transmission, les pneumatiques, géométrie de la partie cycle, organes de frein...)
- *Équipement de protection et autres éléments de sécurité* : (Casque, gants, pantalons, blouson et airbag, équipement de pluie...)
- *Utilisation du véhicule et respect de l'environnement* : (Eco mobilité, bruit et pollution, éco conduite...)

Cette salle peut accueillir 10 stagiaires. Les cours sont collectifs (sauf exception annoncée au préalable) et dispensés par un enseignant diplômé du BEPECASER ou TPECSSR.

2. Les horaires

Les cours sont assurés

- Les mercredis et les samedis de 10h à 12h.

Organisation de nos formations pratiques à la conduite

1. Les infrastructures

3 voitures à boîte manuelle / 3 motos / 1 scooter

Sont disponibles pour assurer la pratique de la conduite.

L'apprentissage de la conduite se déroulera de manière progressive en commençant dans un premier temps dans des quartiers calmes pour un meilleur apprentissage et se poursuivra ensuite en circulation. L'enseignant dessinera des trajets avec une difficulté croissante allant avec la progression de l'élève.

Il est possible de pratiquer de l'écoute pédagogique (monter durant la leçon d'un autre élève) ; Cette écoute pédagogique est vivement conseillée et peut-être très bénéfique sur la formation. Veuillez vous diriger vers le bureau si vous souhaitez prendre rdv pour cette écoute.

2. Les horaires

Les plages horaires des cours de conduites sont

- du lundi au vendredi de 7h à 19h
- Le samedi de 7h à 17h.

Pour prendre RDV et réserver les heures de conduite : client.drivup.fr